

Vias

Méditerranée

LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

DOSSIER DU MOIS

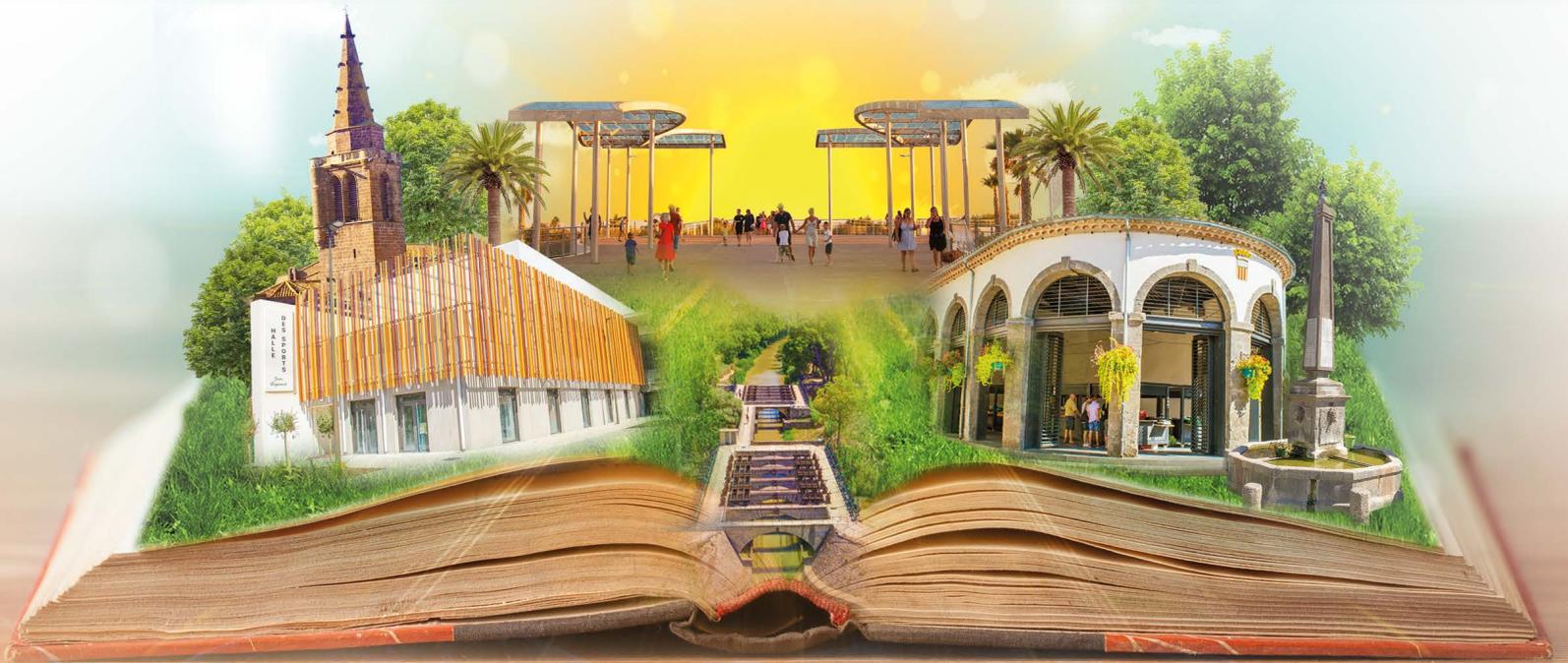
Halle des Sports
Jean RAYNAUD

CULTURE

Carnaval est de
retour !

2020

PLUS BELLE MA VILLE



NUMÉRO #15 / JANVIER-FÉVRIER-MARS 2020

SOMMAIRE



03	Édito
06	Dossier du mois - Halle des Sports Jean RAYNAUD
10	Voiries - Travaux
14	Conseils Municipaux
16	Patrimoine
17	Sécurité
18	Jeunesse
20	Sport
22	Culture
24	Vie Municipale
28	Logement
30	Action Sociale
33	Vie Associative
36	En images
42	Économie Locale
44	Économie - Tourisme
45	Agenda
46	État civil

Retrouvez la version numérique du magazine sur :

www.vias-mediterranee.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

 facebook.com/ViasMediterranee

 [@Viasmediterranee](https://www.instagram.com/Viasmediterranee)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur.

Rédaction
Guillaume Azam.
Graphisme et mise en page
Jonathan Fabre.
Photos
Service communication - Ville de Vias.
M.Desnos - P13 / J.L.Debruille - P34, P37.

Conception : Service Communication.

Régie publicitaire : Bucerep - 06 51 17 69 94.

Impression : Bucerep, 3500 ex.

Numéro ISSN 1624-1118



ÉDITO

Viassoises, Viassois,

Comme à l'accoutumée, le mois de décembre a été rythmé par des animations conviviales organisées par les associations locales, dans le cadre du Téléthon.

Dans le même temps, la Commune s'est parée de ses illuminations de Noël, annonçant les prémices des fêtes de fin d'année.

Après l'inauguration de la crèche traditionnelle sous les Halles, vous avez franchi les nouvelles portes féériques, avec leurs personnages et animaux, pour entrer dans la magie du Village de Noël et découvrir les 15 chalets, la patinoire, l'atelier des lutins, les animaux de la ferme et bien sûr la Maison du Père Noël en cœur de ville.

Les nombreuses animations quotidiennes proposées ont connu, une fois de plus, un vif succès avec la grande parade de Noël, le lâcher de ballons, les deux concerts en l'église Saint Jean-Baptiste et le spectacle Son et Lumière pour l'arrivée du Père Noël.

D'autres temps forts ont marqué l'année 2019 comme l'inauguration de la Promenade du Front de Mer, ayant rassemblé plus de 3 000 personnes, et l'ouverture de la Halle des Sports Jean RAYNAUD qui accueille dorénavant les associations sportives locales.

Une rétrospective de l'année écoulée vous sera présentée lors de la cérémonie des vœux à la population, le **vendredi 24 janvier 2020 à partir de 19h00 au Théâtre de l'Ardillon.**

Avec les élus qui m'entourent, je vous donne donc rendez-vous pour démarrer cette nouvelle année et partager ensemble ce moment de convivialité.

D'ores et déjà, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal, ainsi qu'à vos proches et ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2020.



Jordan DARTIER
Maire de Vias

Vous recherchez un bien ?
NOUVEAU
VIAS PLAGE

à 300 m de la mer...

Espace
de vente
entrée
VIAS PLAGE

VIAS - GOLFE DU LION

Marina Lodge
RÉSIDENCE

Domaine privé avec piscine

Votre **VILLA**
3 PIÈCES ou **4 PIÈCES**

Votre **APPARTEMENT**
2, 3 ou **4 PIÈCES**

**Chantier
en
cours !**

Pour habiter ou investir !

MERHILL
PATRIMOINE IMMOBILIER

04 67 21 63 79
contact@merhill.fr - www.merhill.fr

BACOTEC
LA SIGNATURE DU BIEN VIVRE

2020

PLUS BELLE

MA VILLE

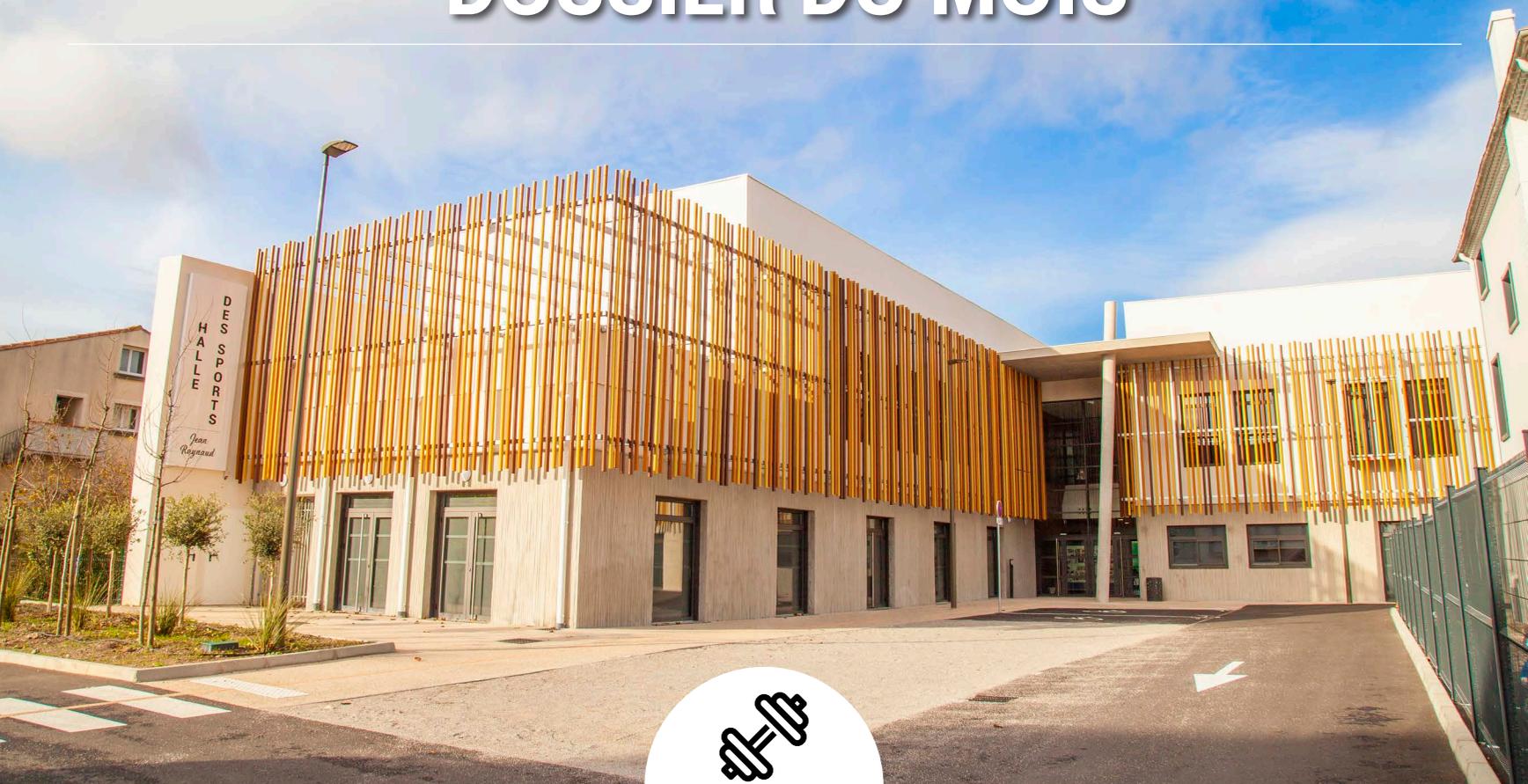


CÉRÉMONIE DES VŒUX

VENDREDI 24 JANVIER 2020

19H00 • THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

DOSSIER DU MOIS



HALLE DES SPORTS JEAN RAYNAUD

Cette infrastructure publique, moderne et équipée de matériel performant, répond aux attentes des associations et des sportifs viassois d'aujourd'hui et aux besoins des générations futures.



Le hall d'entrée et l'espace d'accueil permettent de recevoir le public dans des conditions optimales



Rez-de-chaussée : grande salle de réception avec cuisine et coin traiteur pour l'organisation d'assemblées générales, réunions diverses et événements ponctuels (repas, lotos, soirées)



Rez-de-chaussée : salle d'haltérophilie-musculation
La Commune a repris cette discipline et a signé un partenariat avec la Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation (FFHM).



Rez-de-chaussée : salle de boxe avec sacs de frappe et ring



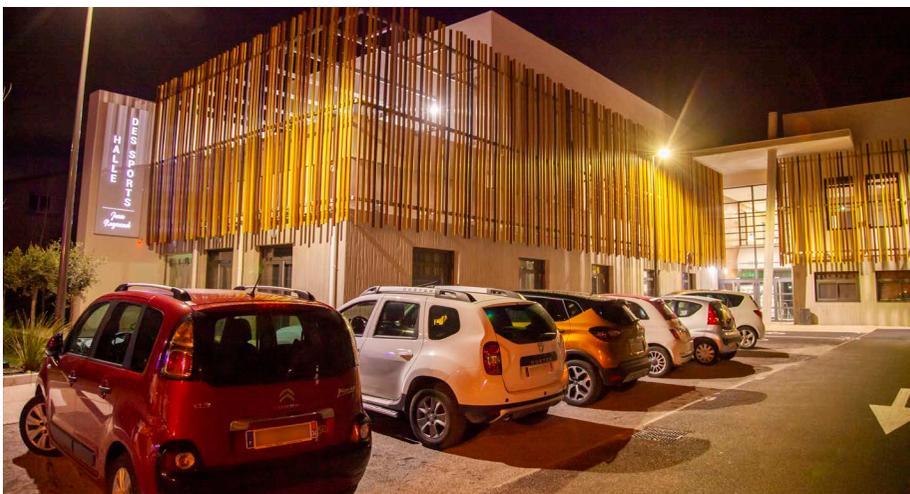
Étage : deux salles de réunion dont une accueillant l'Espace Jeunes (Cf rubrique JEUNESSE)



Étage : salle de Judo avec tatami de dernière génération



Étage : salle pour la pratique de la danse, du fitness et de la gymnastique



◀ Le site, facile d'accès, permet de stationner aisément. Le parking a été aménagé avec des matériaux drainants pour évacuer les eaux de pluie.

▼ Des espaces végétalisés ont également été créés.





+ DE 350 PERSONNES PRÉSENTES POUR L'INAUGURATION !

De nombreuses personnalités et Viassois ont répondu à l'invitation de la Ville, le 13 novembre dernier. Jean RAYNAUD, qui a autorisé le Conseil Municipal - sur proposition du Conseil des Sages - à donner son nom à cette halle des sports, a été chaleureusement remercié et mis à l'honneur.



Traditionnel coupé de ruban du Maire et des élus locaux, aux côtés de **René MORENO**, Conseiller Régional représentant la Présidente de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, **François COMMEINHES**, Sénateur (2014-2017), Maire de Sète et Président de Sète Agglopôle Méditerranée, **Sébastien FREY**, Conseiller Départemental et représentant le Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), **Guy AMIEL**, 1^{er} Vice-président de la CAHM, **Jean RAYNAUD** et **Michel RAYNAUD**, Secrétaire Général de la Fédération Française d'Haltérophilie-Musculation.



Découverte de la salle d'haltérophilie-musculation



Présentation de l'Espace Jeunes



Visite de la salle de danse, de fitness et de gymnastique



Visite de la salle de Judo



Dévoilement de la plaque inaugurale



Prises de parole devant une assistance venue nombreuse

Financement

Montant total de cet investissement : 2 264 370,63€ HT

Ville de Vias : 1 679 370,63€ HT

Réserve parlementaire (Sénat) : 10 000€

Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée : 450 000€

Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) :

125 000€

**Retrouvez l'intégralité de cette
matinée inaugurale en photos et
vidéo sur notre page Facebook
Vias Méditerranée ! **

VOIRIES - TRAVAUX



DEUX ARTÈRES DE LA VILLE INAUGURÉES

Le Boulevard Gambetta et l'Avenue du Général de Goÿs ont été officiellement ouverts vendredi 4 octobre dernier après 2 ans de travaux en souterrain et en surface.



Coupé de ruban du Premier Magistrat et des Conseillers Municipaux, en présence de **René MORENO**, Conseiller Régional représentant la Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée et **Marie-Christine FABRE DE ROUSSAC**, Conseillère Départementale représentant le Président du Conseil Départemental de l'Hérault.



3 conteneurs enterrés ont été installés dans le cadre des travaux de réhabilitation de ces voiries.



Le Premier Adjoint au Maire et Vice-président du SICTOM Pézenas-Agde a rappelé que ces conteneurs modernisent la collecte des déchets. Ils sont mis à disposition des Viassois, domiciliés dans un rayon de 80m, pour le dépôt de leurs ordures ménagères, leurs emballages recyclables, ainsi que le verre. Ce dispositif vise à supprimer les bacs de couleur jaune et grenat dans les rues et à améliorer l'esthétique du cœur de ville.

« Ces travaux étaient nécessaires pour améliorer le cadre de vie des Viassois, renforcer la sécurité routière et fluidifier la circulation, notamment en période estivale. »

La rénovation du Boulevard Gambetta et de l'Avenue du Général de Goÿs a permis de résoudre des problèmes de vétusté et de dangerosité des aménagements :

Chaussées recentrées et rénovées ; trottoirs élargis et réhabilités pour créer des cheminements répondant aux normes d'accessibilité et de déplacement des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ; piétons sécurisés par la pose de barrières et de potelets ; mise en place de dispositifs visant à réduire significativement la vitesse des automobilistes (ralentisseurs, plateaux traversants) ; éclairage public modernisé dans un souci d'économie d'énergie et de protection de l'environnement ; points d'arrêts prioritaires de transports publics mis aux normes et mobilier urbain moderne posé.

La requalification des espaces publics modifie la physionomie du cœur de ville, le redynamise et conforte son attractivité.



TRAVAUX EN IMAGES



Construction d'un mur et pose d'un interphone/digicode pour accroître la sécurité de l'entrée de l'établissement scolaire G. de Gaulle-Anthonioz



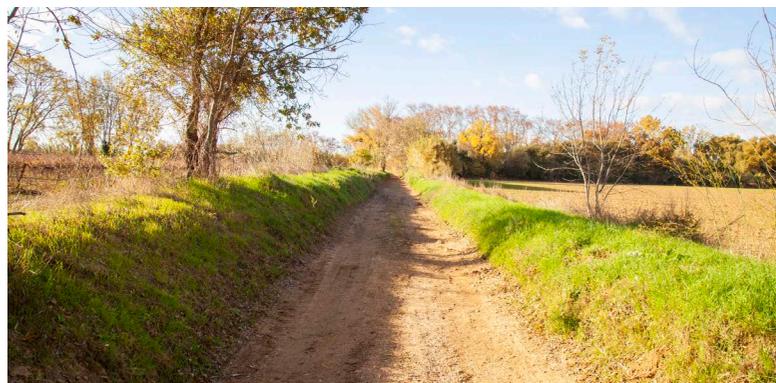
Pose de deux portes « anti-panique » dans le bâtiment C de l'école élémentaire Jean Moulin



Taille des arbres, entretien de la végétation dans les cours d'écoles



Remplacement de la robinetterie et des chasses d'eau à l'école maternelle Les Coquelicots afin d'économiser l'eau potable



Réfection du chemin rural de Preignes



Enterrement des réseaux secs aériens Rue des Ecluses



Installation d'un ralentisseur de type « coussin berlinois » Rue du 19 août 1944



RÉOUVERTURE DU DÉBOUCHÉ DU CLÔT ET RÉ-ENSABLEMENT DES PLAGES

Le chenal du Clôt, situé entre les communes d'Agde et de Vias, constitue un exutoire, d'une part, aux eaux de crues provenant du Canal du Midi et, d'autre part, à celles stockées dans la zone humide des Verdisses, communiquant jusque-là avec la Mer Méditerranée par le grau de la Tamarissière.

Ce débouché du Clôt et ses digues de calibrage ont été implantés en 1991 par le Département de l'Hérault ; à présent géré par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) pour la partie chenal et barrage anti-sel et par le département pour les digues de calibrage.

L'analyse du fonctionnement hydro-sédimentaire du chenal du Clôt a montré qu'il se colmate progressivement depuis son ouverture à un taux moyen de l'ordre de 2 000 m³/an sous les effets du transport de sable d'origine principalement marine. Ainsi, les apports de sédiments marins par le transit littoral, la remontée des matériaux sableux dans la zone abritée des houles, les mouvements dans le profil et les apports éoliens s'accumulent et impactent les écoulements provenant de l'amont.

Sauf intervention mécanique, il n'a pas été observé de réouverture/décolmatage naturel par les crues qui se sont produites depuis l'ouverture du débouché, notamment celles de 1997 et 2003.

Les vitesses d'écoulement sont en effet insuffisantes pour percer le « bouchon ». Considérant cela, il a donc été décidé de réaliser une réouverture partielle du débouché du Clôt pour rétablir les écoulements des eaux, sans porter atteinte au profil des plages voisines.

Depuis décembre 2019, environ 11 000 m³ de sédiments sont extraits du chenal. Ces matériaux, présentant les mêmes caractéristiques que les sables des plages voisines, sont acheminés sur le littoral vers les 2 secteurs où un recul du trait de côte a été particulièrement observé :

- Partie centrale de la plage de la Tamarissière à Agde, dans les 3 premiers

casiers entre épis côté Est.

- Plage de Farinette à Vias Plage, dans les casiers centraux de la batterie d'épis.

Enfin, pour limiter le transport éolien des sables jusque dans le chenal, des ganivelles seront positionnées de part et d'autre du débouché afin de renforcer le cordon dunaire et protéger l'arrière-plage des risques de submersion marine.

Coût des travaux : 146 000€ HT

Financement : 50 % Département de l'Hérault / 50 % CAHM

Source :

Direction de l'Environnement et du Littoral - CAHM



CONSEILS MUNICIPAUX



26 SEPTEMBRE 2019

19 points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette séance, répartis dans les chapitres administration générale, finances, urbanisme et ressources humaines.

Suite à la démission du Conseil Municipal de Madame Mercédès RAMIA, Conseillère Municipale déléguée aux affaires rurales et à la viticulture, et conformément aux dispositions de l'article L270 du Code Electoral, Monsieur Roger RENAUDIE a été installé dans les fonctions de Conseiller Municipal.

Les élus ont ensuite procédé à l'élection de deux nouveaux Adjoint au Maire, suite aux démissions respectives de leurs fonctions de Première et Deuxième Adjoint au Maire, ainsi que de leurs mandats de Conseillers Municipaux, de Madame Catherine CORBIER et de Monsieur Olivier CABASSUT.

Bernard SAUCEROTTE a été élu Premier Adjoint au Maire et Jacques BOLINCHES Adjoint au Maire.

Le Premier Adjoint a ensuite donné lecture des rapports d'activités 2018 du SIVOM du canton d'Agde (fourrière animale, brigade d'enlèvement des tags, centre de secours et mutualisations de matériels) et du SICTOM Pézenas-Agde.

L'assemblée délibérante a adopté le principe d'une Charte Ethique du Mécénat et d'une Convention de Mécénat, qui permet de valoriser et promouvoir les diverses actions de la commune, en partenariat avec l'ensemble des acteurs du développement économique du territoire et les particuliers qui souhaitent s'impliquer

dans les projets locaux.

Par ailleurs, la Charte « Une plage sans déchet plastique », proposée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour préserver les écosystèmes marins et littoraux, a été approuvée. Cette charte, qui compte 3 domaines d'actions (sensibilisation, prévention et nettoyage) et 15 gestes concrets pour réduire les déchets au quotidien, va permettre de renforcer la sensibilisation auprès des citoyens pour lutter contre le plastique et ainsi veiller à la propreté, à la préservation des plages et du littoral.

Les statuts et le règlement intérieur de l'Agence Départementale Hérault Ingénierie ont été adoptés.

Les dépenses liées aux travaux d'éclairage public réalisés en 2018 à la ZAE La Source vont être prises en charge par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), dans le cadre d'une convention de maîtrise d'ouvrage entre la commune et la CAHM.

Les élus ont pris acte du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC).

Ont également été approuvées : une demande de subventions pour la poursuite des travaux de mise en accessibilité

des arrêts de bus et deux décisions modificatives.

D'autres points ont été abordés au chapitre urbanisme : la cession à la commune, à l'euro symbolique, de l'Impasse des Vignes, la désaffectation de l'usage public, déclassement et échange du Chemin des Espars à Vias Plage pour donner une cohérence, maintenir un accès direct aux parcelles, créer un chemin et un point de retournement dans le tènement de la propriété de VIATERRA (anciennement SEBLI), la délégation du droit de préemption « ZAD de la Côte Ouest » à l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie, et l'élargissement de l'Avenue de la Plage, par l'acquisition de la parcelle AX N°69P, dans le cadre de l'opération de requalification de la station balnéaire.

Les adoptions de l'actualisation du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel dans la fonction publique (RIFSEEP), de l'instauration de la part Complément Indemnitaire Annuel (CIA), de l'actualisation du Régime Indemnitaire des filières non impactées par le RIFSEEP, et des modalités d'organisation et d'indemnisation des astreintes et permanences des agents de la commune figuraient parmi les derniers points à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.



5 DÉCEMBRE 2019

40 points étaient inscrits à l'ordre du jour de ce Conseil Municipal.

En préambule de l'examen de l'ordre du jour, le projet de raccordement de la Commune de Vias au barrage de Bessan (Bladier-Ricard), nouvelle ressource en eau potable prélevée dans la nappe Fleuve Hérault, a été présenté par le Vice-président et le Directeur Général des Services du Syndicat du Bas Languedoc (SBL), accompagnés d'un représentant du Cabinet MERLIN.

La Ville de Vias ne disposait que d'une seule ressource en eau prélevée dans la nappe Astienne. Elle était contrainte par les services de l'Etat de réduire de près de la moitié ses prélèvements de façon drastique, soit 200 000m³ par an. La Commune a donc fait le choix responsable d'adhérer au SBL pour éviter de se trouver en grande difficulté à la fermeture inévitable de l'approvisionnement sur cette nappe en 2021.

Grâce à cette adhésion, Vias va donc pouvoir diversifier sa ressource en eau potable, la sécuriser et permettre de répondre aux besoins actuels et surtout futurs de la collectivité. Cette nouvelle ressource permettra notamment de développer la Ville de façon raisonnée et d'accueillir de prochaines zones constructibles telles que la ZAC Font Longue.

Techniquement, des travaux seront réalisés, à hauteur de 8,5 millions d'€ investis par le SBL, pour créer une conduite de 10,5 kilomètres afin d'assurer l'approvisionnement nécessaire pour les habitants de Vias Ville et Vias Plage.

Autre point majeur, le dossier de réalisation de la ZAC Font Longue présenté par la société Angelotti.

Ce futur quartier de la Commune, aménagé au Nord de la voie ferrée, en limite de la zone urbanisée, sur une superficie d'environ 15 hectares, comprendra des équipements

publics, avec une crèche, un boulevard arboré, des voies traversantes, des venelles (ruelles), une place centrale végétalisée offrant jeux d'enfants, parcours ludiques, boulo-drome et des bassins de rétention remplissant les fonctions de stockage des eaux de pluie mais également de parcs.

L'entrée Est de la ZAC se fera par un giratoire sur l'Avenue de Bessan. La partie Ouest, pour sa part, sera accessible par le chemin de Coussergues. Le pont sur la voie ferrée sera doublé pour permettre une circulation aisée des véhicules et une passerelle réservée aux cycles et piétons sera créée.

Le programme global des constructions prévoit plus de 400 logements de typologies variées : de l'habitat pavillonnaire (environ 191 logements), de l'habitat pavillonnaire pour primo-accédants (environ 25 logements), de l'habitat pavillonnaire dense (environ 25 logements), de l'habitat collectif en locatif social (environ 105 logements), de l'habitat individuel locatif social (environ 15 logements) et de l'habitat collectif libre (environ 42 logements). Ces logements s'organiseront dans un cadre paysager qui s'équilibrera entre végétal et minéral. La commercialisation de l'opération démarrera en janvier 2020.

L'assemblée délibérante a également adopté le contrat « Bourg Centre » élaboré entre la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM), l'Etablissement Public Foncier d'Occitanie et la Commune de Vias, reconnue comme « ville centre » de ce nouveau dispositif.

Ce contrat s'organise autour de 5 axes majeurs : l'embellissement et l'amélioration du cadre de vie des habitants, le renouvellement et le renforcement des équipements du cœur de ville, l'accueil

de nouvelles populations dans des opérations respectueuses du milieu urbain environnant, la promotion du développement économique et touristique, et la planification d'un aménagement durable de l'espace pour les activités et les populations.

Avec ce document unique, la Région soutient les investissements publics locaux.

Le Premier Magistrat a apporté des précisions sur le contentieux relatif à la ZAC Initiale et la ZAC Extension de Vias Plage qui oppose la Commune à Viaterre (ex SEBLI) depuis de longues années.

Un protocole d'accord transactionnel a enfin permis de clore ce dossier. Il acte du règlement financier des ZAC, de l'abandon de toutes les procédures contentieuses et de l'acquisition ou reprise de terrains stratégiques pour la Ville sur la station balnéaire.

Pour la partie finances, le point essentiel portait sur la stabilité des taux communaux d'impôts locaux pour l'année 2020 (taxe d'habitation 15.19 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties 17.81 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties 64.94%).

La mise à disposition gratuite des salles communales aux candidats aux élections municipales de mars 2020 a été approuvée.

Enfin, la voie du nouveau lotissement La Rose des Vents a été dénommée « Impasse des Posidonies », proposition émanant des jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) présents dans le public.

Retrouvez le compte-rendu complet et détaillé de cette séance de Conseil Municipal sur le site internet de la Ville :

www.vias-mediterranee.fr

PATRIMOINE



UN NOUVEAU CHANTIER POUR SAUVEGARDER L'ÉGLISE S^T JEAN-BAPTISTE

Au cours de la première phase de travaux urgents menée sur l'édifice en 2018, d'importantes infiltrations d'eau qui endommagent la structure du bâtiment et son mobilier avaient été identifiées. Si certaines avaient été résorbées, d'autres devaient impérativement être traitées.



Purge des joints en ciment et reprise au mortier de chaux sur le chemin de ronde et ses abords.



Remplacement d'une pierre en basalte détériorée et dangereuse qui menaçait de tomber.

Une étude diagnostique complète a été réalisée pour cibler les interventions nécessaires à engager afin de poursuivre la sauvegarde de l'édifice classé « Monuments Historiques » depuis 1907.

De novembre à décembre 2019, deux entreprises spécialisées dans la rénovation des monuments historiques étaient à pied d'œuvre sur les parties hautes de l'église, sous l'œil attentif de Frédéric AUCLAIR, architecte du patrimoine et maître d'œuvre, pour entretenir et mettre en sécurité le bâtiment par une mise hors d'eau du chemin de ronde et ses abords. L'opération, délicate en raison de la particularité d'accès à certaines parties, a nécessité un travail par cordistes.

Pour résoudre les problèmes d'infiltration d'eau, les joints en ciment ont été purgés et repris au mortier de chaux avec de la brisure de basalte et de la poudre de pierre de Pignan. Cette formule ancestrale, utilisée par les ouvriers, respecte le savoir-faire des bâtisseurs d'autrefois.

Des creux identifiés sous la grande rosace Ouest ont été refermés.

Après vérification à l'aide d'une caméra, des circuits d'écoulement ont été débouchés et nettoyés afin que l'eau de pluie s'évacue correctement et ne pénètre pas dans les maçonneries.

Enfin, une pierre en basalte détériorée et dangereuse, qui menaçait de tomber sur les piétons, a été remplacée.

Ce chantier, subventionné par la Direction Régionale des Affaires culturelles (DRAC) d'Occitanie, s'inscrit dans le cadre du programme pluriannuel de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, entrepris par la Commune.

D'autres phases de travaux seront nécessaires pour finaliser définitivement la mise hors d'eau de l'église et poursuivre les travaux de réparation des désordres dont elle souffre ; ce patrimoine historique communal mérite une attention toute particulière.

SÉCURITÉ



DEUX ASSISTANTS TEMPORAIRES DE POLICE MUNICIPALE (ATPM) FÉLICITÉS

Dans le cadre de leurs missions, les agents de la Police Municipale sont intervenus au cours de l'été 2019 pour porter secours à un jeune homme qui menaçait de porter atteinte à son intégrité physique.

Deux ATPM ont fait preuve d'un acte de courage et de dévouement permettant de sauver la vie de cette personne.

Une lettre de félicitation du Préfet de l'Hérault leur a été remise par le Maire qui n'a pas manqué de souligner la réactivité, l'efficacité et le sens élevé du devoir de ces deux agents saisonniers.



JEUNESSE



L'ESPACE JEUNES A OUVERT SES PORTES

Chaque mercredi, les Viassois âgés de 12 à 17 ans se retrouvent dans ce nouveau lieu spécialement aménagé au sein de la Halle des Sports Jean RAYNAUD.

Cet espace de rencontre et d'échange permet aux jeunes de proposer des projets et des activités à caractère sportif, culturel et citoyen.

Les jeunes choisissent leurs activités en concertation avec l'équipe d'animation. Ils deviennent ainsi acteurs de leurs projets.

Horaires d'ouverture :

Les mercredis de 14h00 à 19h00 en période scolaire.

Du lundi au vendredi de 14h00 à 19h00 pendant les vacances scolaires.

Inscriptions sur le portail famille :

<http://www.vias-mediterranee.fr/Education-jeunesse/Portail-Famille>

Contacts/Renseignements :

Tél. : 04 67 09 25 40 / 06 73 48 93 99



SENSIBILISATION À LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT



Opération « plage propre » pour les élèves de l'école maternelle Les Coquelicots !

Organisée en partenariat avec le SICTOM, dans le cadre du projet pédagogique « recyclage des déchets et sensibilisation à l'environnement », cette action a permis de sensibiliser les jeunes citoyens aux enjeux liés à la pollution de la mer et de la nature.

NOËL AU CENTRE AÉRÉ



INSCRIPTIONS



ALSH

Vacances d'hiver Du 8 au 24 février 2020

Vacances de printemps Du 4 au 20 avril 2020

Les pré-inscriptions s'effectuent jusqu'au 12 janvier 2020, via le Portail Famille.

La commission d'attribution des places se réunira le 16 janvier 2020. Une confirmation sera ensuite envoyée aux parents.

Le paiement en ligne se fera du 16 janvier au 2 février 2020 pour les vacances d'hiver et du 24 février au 8 mars pour les vacances de printemps.



PÉRISCOLAIRE

ALP (Matin, soir et aide éducative)

Restaurant scolaire

Les pré-inscriptions pour le 3^{ème} trimestre (période du 20 avril au 3 juillet 2020) s'effectueront du 1^{er} au 15 mars 2020, via le Portail Famille.

La commission d'attribution des places se réunira le 19 mars 2020. Une confirmation sera ensuite envoyée aux parents.

Le paiement en ligne se fera du 19 mars au 12 avril 2020.

SPORT



UNE ACTIVITÉ DE LA CARTE PASS EN PLEIN ESSOR : LE WALKING FOOTBALL

Les Viassois ont défié l'élite des clubs à Everton en Angleterre !

Le Walking Football (football en marchant), lancé par le service des sports dans le cadre de la Carte Pass en septembre 2017, permet la pratique d'une activité sportive et ludique réservée aux plus de 50 ans.

Fort de son succès, le club compte aujourd'hui plus de 25 adhérents qui s'entraînent deux fois par semaine.

Particulièrement actifs, les joueurs ont eu l'opportunité de se rendre à Everton pour affronter leurs homologues Britanniques. Au terme de plusieurs rencontres, les Viassois n'ont pas démerité en parvenant à se mettre au niveau dans le jeu.

Une réception était organisée en Mairie le 27 novembre dernier au cours de laquelle le Maire, aux côtés du Premier Adjoint au Maire et de l'Adjointe au Maire déléguée aux Finances, aux Sports et aux Associations, s'est vu remettre un ballon dédié des joueurs professionnels d'Everton.

Le ballon signé par les footballeurs de l'Everton Football Club



Au cours de cette réception, les participants ont découvert un film retraçant le séjour en Angleterre



Les entraînements de Walking Football ont lieu le lundi et le vendredi, de 10h00 à 11h30, au gymnase Victor BERNADO ou sur le terrain du city stade

PROGRAMME DES VACANCES SPORTIVES DE FÉVRIER 2020

Du 10 au 14 février 2020, écoliers et collégiens pourront profiter de la période des vacances d'hiver pour pratiquer des activités sportives au sein du Gymnase Victor BERNADO et de la Halle des Sports Jean RAYNAUD, dont le programme a été conçu par le Service des Sports : basket, baseball, escalade, handball, gymnastique, boxe française, futsal ou encore des olympiades.

Programme complet téléchargeable sur le site internet de la ville :

www.vias-mediterranee.fr

Contact/Renseignements :

Tél. : 04 67 00 54 97



	Lundi 10		Mardi 11	Mercredi 12	Jeudi 13	Vendredi 14
10h-11H	Basket (CE)	Escalade (CP)	Handball (CP/CE)	Boxe française (CM/collège)	Boxe française (CM/collège)	
11H-12H	Basket (CM/Collège)	Escalade (CE)	Handball (CM/collège)			
14H-15H	Baseball (CP/CE)		Gymnastique (CP/CE)	Futsal (CP/CE)	Olympiades (Primaire/collège)	
15H-16H	Baseball (CM/Collège)		Gymnastique (CM/collège)	Futsal (CM)		
16H-16H30				Futsal (Collège)		
16H30-17H						



SÉJOUR DE SKI EN AVRIL 2020 : EN PISTE !

Le Service des Sports, en partenariat avec l'Espace Jeunes, propose aux jeunes Viassois âgés de 11 à 17 ans un séjour au ski à Châtel en Haute-Savoie du 6 au 11 avril 2020.

Les modalités d'inscriptions seront communiquées lors d'une **réunion publique qui se tiendra à la Halle des Sports Jean RAYNAUD, mardi 14 janvier 2020 à 18h30.**

Le Service des Sports se tient à disposition des parents qui souhaitent inscrire leurs enfants.

Contact/Renseignements :

Tél. : 04 67 00 54 97

CULTURE

ARDAILLON
THÉÂTRE

Life
Douce France

• Spectacle
MUSIC-HALL

DOUCE FRANCE

DIMANCHE 12 JANVIER 2020 - 15H30

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

FLOYD ODYSSEY

A PINK FLOYD TRIBUTE

SAMEDI 18 JANVIER 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

Michèle BERNIER

VIVE DEMAIN!

de Marie Pascale Osterrieth et Michèle Bernier

mise en scène
Marie Pascale OSTERRIETH

Musiques : Jacques Davidovic - Décor et images : Pierre-François Liebisch
Assistante mise en scène : Hélène Chrysothos - Lumières : Laurent Costaigne
Costumes : Charlotte David

VENDREDI 6 MARS 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

OLDELAF

SAMEDI 11 AVRIL 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

Le Dèni d'Anna

3 PROX
MEILLEUR PARLEMENTAIRE VOTÉ
AU PARLEMENT EUROPÉEN
2019 PAR UNE VOIX

MEILLEUR ACTEUR
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEURE PÉRIODE

SAMEDI 25 AVRIL 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

LA VOIX DE SARDOU

Jean-Pierre Virgil

l'émotion absolue
EN CONCERT

VENDREDI 15 MAI 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

ARDAILLON
THÉÂTRE

LES BARBEAUX

EN CONCERT

VENDREDI 29 MAI 2020 - 21H00

Billetterie - Location des places au Théâtre de l'Ardaillon :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias

Points de vente habituels

BILLETTERIE - LOCATION DES PLACES AU THÉÂTRE DE L'ARDAILLON :
Les lundis, mercredis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
+ Points de ventes habituels



Carnaval de Vias

20, 21 & 22 FÉVRIER 2020

SOIRÉE DES CARNAVALIERS - CARNAVAL DES ENFANTS
BUFFETIÈRE - DÉFILÉ DE CHARS - BAL

CONTACT : LESAMISDUCARNAVALVIAS@GMAIL.COM

FACEBOOK : LES AMIS DU CARNAVAL DE VIAS

SI TU AIMES TON CARNAVAL, PROTÈGE-LE ! NE JETTE PAS D'OEUFS, NE JETTE PAS DE PÉTARDS.

Vias
Méditerranée

VIE MUNICIPALE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE
ÉLECTORALE



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES SE TIENDRONT LES 15 ET 22 MARS 2020

Afin de pouvoir voter, toute demande d'inscription sur les listes électorales devra être déposée au plus tard le vendredi 7 février 2020.

Pour participer aux élections municipales, il faut être inscrit sur les listes électorales de la Commune.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour les personnes ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire auprès du Service Élection pour signaler votre nouvelle adresse, recevoir la carte d'électeur et la propagande électorale.

Pour s'inscrire, il est nécessaire de se déplacer en Mairie muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile daté de moins de trois mois.

Vous pouvez vérifier votre situation et obtenir de plus amples renseignements sur :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>

Le Service Élection de la Mairie est à votre disposition pour répondre à vos questions relatives aux élections et vous guider dans vos démarches à effectuer au 04 67 21 66 65.

OU VOTER ?

Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale sur laquelle sera stipulé le bureau de vote dont il relève.

En cas de non réception de celle-ci, merci de contacter le Service Élection de la Mairie au 04 67 21 66 65, afin qu'il vous confirme le bureau de vote dont dépend votre domicile.

La carte d'électeur n'est pas obligatoire, à condition de présenter une des pièces permettant de justifier de votre identité au moment du vote.

Bureau 1 – Mairie
6 Place des Arènes – Vias Ville

Bureau 2 – La Vigneronne
43 Boulevard Gambetta – Vias Ville

Bureau 3 – Halle des Sports Jean RAYNAUD
22 Avenue d'Agde – Vias Ville

Bureau 4 – Gymnase Victor BERNADO
2 ter Avenue Pierre Castel – Vias Ville

Bureau 5 – Office de Tourisme
249 Avenue de la Méditerranée – Vias Plage

VOTE PAR PROCURATION

Un électeur absent le jour d'une élection peut choisir une personne qui vote à sa place, selon ses consignes. Pour tenir compte des délais d'acheminement, la procuration doit être effectuée au plus tôt auprès de :

• **La Brigade de Gendarmerie Nationale de MARSEILLAN (34340)**

Adresse : Rue des Belles ; Tél. : 04 67 21 10 29

• **Le Commissariat de Police Nationale d'AGDE (34300)**

Adresse : Avenue du Général de Gaulle ; Tél. : 04 67 01 02 00

• **Du Tribunal d'instance de BEZIERS (34500)**

Adresse : 93 Avenue du président Wilson ; Tél. : 04 30 17 34 03

Formulaire/démarches/reenseignements :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

NOTRE EAU DE BAINNADE EST « EXCELLENTE »

L'eau de la Mer Méditerranée fait l'objet d'un contrôle sanitaire annuel par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Occitanie.

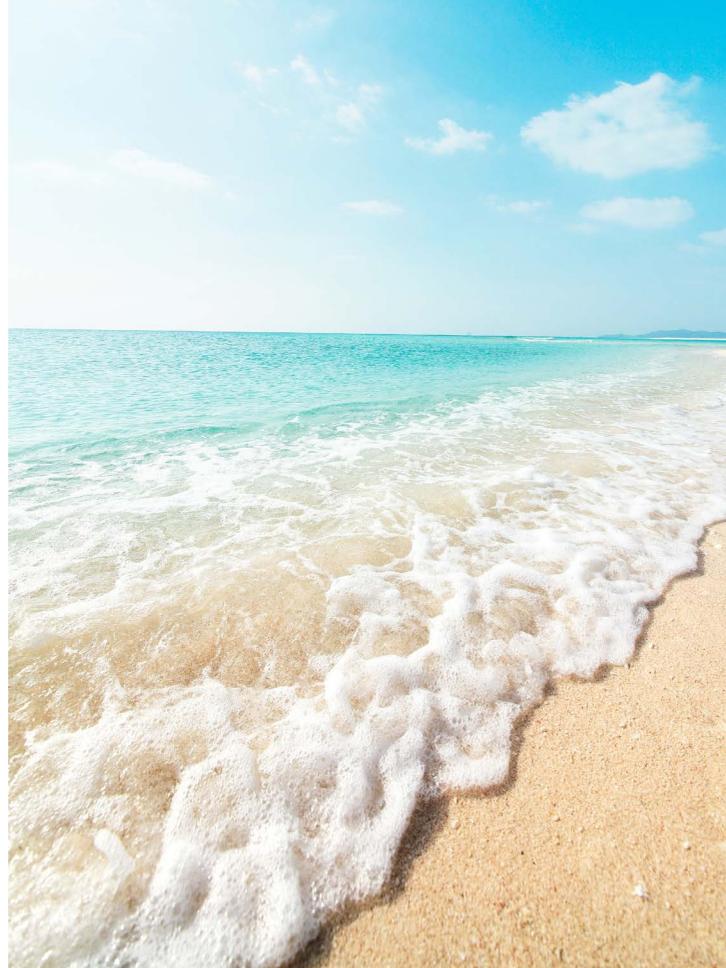
Un classement des eaux de baignade a été établi à l'issue de la saison estivale 2019, en fonction de la qualité bactériologique par prélèvement de 100ML pour les paramètres Escherichia coli et Entérocoques.

Plusieurs prélèvements ont été réalisés sur les secteurs du Chemin des Rosses, de la Côte Ouest et de Farinette, de juin à septembre.

A l'image des années précédentes (depuis 2016), ce classement révèle une eau de « qualité excellente » et « conforme à la directive européenne 2006/7/CE » du Parlement Européen et du Conseil du 15 février 2006, concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade.

Ces excellents résultats répondent aux nombreux critères imposés pour l'obtention du Pavillon Bleu, label qui récompense les sites de baignade respectueux de l'environnement.

Plus en savoir plus sur la qualité de l'eau de votre site de baignade : <http://baignades.sante.gov.fr>



LA FIBRE OPTIQUE ARRIVE À VIAS

Initié par le Département de l'Hérault, le déploiement de la fibre optique offre aux administrés et aux entreprises une connexion internet de très haut débit.

Le Projet Hérault Numérique, d'un montant total de 384 millions d'euros, est un plan ambitieux puisqu'il prévoit le raccordement de toutes les communes du territoire héraultais à la fibre optique d'ici 2022.

Une réunion publique a été organisée le 12 novembre dernier en présence des représentants des services du Département et des différents prestataires au cours de laquelle des réponses ont été apportées en matière d'accès à la fibre optique : éligibilité, raccordement, abonnement, démarche administrative, etc.

Plus d'informations sur : www.heraultnumerique.fr

Comment ça marche ?

Hérault THD installe et exploite la fibre à votre domicile. Les opérateurs vous proposent ensuite leurs services (libre à chacun de choisir son fournisseur d'accès) et vous profitez du très haut débit chez vous.

Les avantages ?

Connexion ultra-rapide, expérience fluide et stable, usages d'appareils en simultanée.

Quels usages ?

Téléchargements ultra-rapides, télévision 4K et 3D, télétravail/télé médecine, objets connectés/domotique, jeux et apprentissage en ligne.



Architecte paysagiste

Résidence "Orion"
73 av. des Sergents 34300 AGDE
Port. : 06 10 25 71 57 - Tél. : 04 34 53 28 12
pmc.creation.agde@gmail.com



DAVID DELBOSC
ARCHITECTE

14 AVENUE DE SETE - 34300 AGDE
0467217960 david.delbosc@gmail.com



TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS
Routes - Carrières - Terrassements - Enrobés



28 avenue de Pézenas
34630 SAINT-THIBERY

Tel : 04.67.21.21.21

ouestlr.infrastructures@eiffage.com
www.eiffage.com



Pour communiquer dans le prochain
MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS

Contactez :



LES EDITIONS BUCEREP

Tél : 05 61 21 15 72
contact@bucerep.com

L'ABONNEMENT DANS LES MÉDIATHÈQUES DE L'AGGLO EST GRATUIT !



S'abonner aux médiathèques de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) est désormais gratuit pour tous les habitants du territoire.

L'objectif de cette mesure est de promouvoir la lecture publique et d'augmenter la fréquentation du réseau des 11 médiathèques en accueillant de nouveaux lecteurs.

Sans oublier qu'écouter une œuvre musicale, regarder un film, emprunter des jeux de société ou lire un livre participent à l'enrichissement culturel de chacun.

Ainsi, en offrant à tous la possibilité d'accéder gratuitement à l'offre des médiathèques, la CAHM s'engage pour la culture. Elle remplit pleinement son rôle de service public, en mettant à disposition son fonds culturel.

Bon à savoir :

- Le réseau intercommunal de lecture publique regroupe 11 médiathèques : Pézenas, Adissan, Aumes, Caux, Cazouls d'Hérault, Lézignan La Cèbe, Montagnac, Nizas, Pinet, Pomérols et Saint-Thibéry.

- Il offre un large choix de livres, périodiques, jeux et supports numériques : 72 000 livres, 115 abonnements (journaux et magazines), et plus de 17 000 supports numériques (CD/DVD/Cédéroms) et 200 jeux de société.

- Un point libre accès Wi-Fi est mis à la disposition des visiteurs.

- Le catalogue du réseau est disponible sur le site <http://mediatheque.cahm.net> et les ouvrages peuvent être réservés en un seul clic. Chaque abonné a la possibilité de faire livrer les ouvrages qu'il souhaite dans la médiathèque de son choix grâce à un service de navette.

Contact :

Médiathèque Edmond Charlot
Tél. : 04 67 98 92 80

NOUVEAUTÉ CAP' BUS : VOYAGEZ SANS COMPTER, PAYEZ AVEC VOTRE SMARTPHONE

Pour simplifier l'utilisation du bus, à ceux qui n'ont pas d'abonnement, ni de monnaie dans leur poche, le réseau de transport Cap'Bus teste une nouvelle solution de paiement par smartphone.

Vous pouvez désormais payer votre titre de transport grâce à l'application gratuite « Seamless transport ». La validation se fait devant un « valideur » orange spécialement installé dans le bus.

L'utilisation est extrêmement simple :

1. Téléchargez gratuitement l'application « Seamless » sur votre smartphone (iPhone ou Android)
2. Créez un compte en suivant les instructions
3. A la montée, passez devant le « valideur » pour décompte du voyage
4. En fin de mois, le montant correspondant à vos trajets est débité.

Tarifification inchangée : 1€ le voyage

Plus d'infos sur : www.capbus.fr



LOGEMENT



OBJECTIF RÉNOV'

La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée (CAHM) s'engage pour favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique de vos logements de plus de 15 ans.

Avec Objectif Rénov', la CAHM apporte aux propriétaires occupants et bailleurs toutes les informations utiles sur les aides administratives, techniques et financières existantes auxquelles ils peuvent prétendre. Elle est pilote de ce dispositif aux côtés de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (Eco-Chèque), des 20 communes de son territoire et des caisses de retraites.

Quels travaux sont concernés ?

Tous les chantiers permettant de réaliser des économies d'énergie sont éligibles (en respectant des critères techniques) : isolation de la toiture, des planchers, des murs, changement du système de chauffage, menuiseries, VMC...

Quelles aides pour les propriétaires occupants ?

45% minimum et jusqu'à 65% sur un maximum de 20 000 € de travaux HT, se cumulant avec des primes et éco-chèque pouvant aller jusqu'à 2 000 € au total (en fonction de vos ressources).

Ces aides sont cumulables avec le Crédit d'impôt, l'éco-prêt à taux zéro et les aides des caisses de retraite.

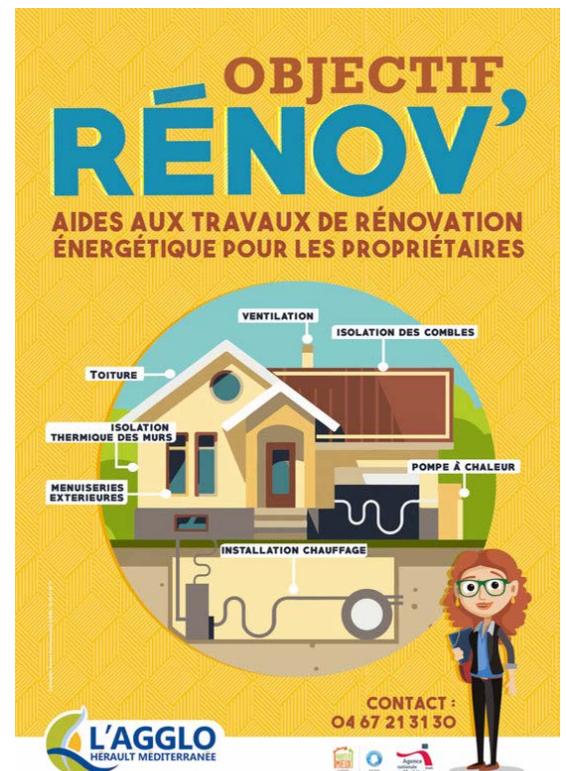
Quelles aides pour les propriétaires bailleurs ?

Jusqu'à 45 % de subventions de l'Anah, sur des travaux plafonnés, selon l'état de dégradation du logement et le type de loyer pratiqué (social, intermédiaire, très social) + des primes de l'Anah, de la CAHM et de certaines communes pouvant aller jusqu'à 4 250 €/logement.

Ce dispositif vous permet également de défiscaliser entre 50 et 70% voire 85% (en cas de gestion par une agence immobilière sociale qui vous apporte des garanties) de vos revenus locatifs en fonction de votre commune et du mode de gestion que vous choisissez.

En contrepartie, vous vous engagez à conventionner votre logement (non meublé) pendant 9 ans minimum, et à ne pas dépasser le plafond de loyer mensuel fixé par l'Anah, à des ménages disposant de revenus plafonnés.

Contact : service habitat - Tél. : 04 67 21 31 30



ENQUÊTE LOGEMENT 2020

Le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalisera, au cours de l'année 2020, une enquête sur le logement en France.

Cette enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements dans notre pays et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, un enquêteur de la société IPSOS sera chargé d'interroger les ménages. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire :

<https://www.enquete-logement2020.fr>

Numéro vert : 0 800 970 674



L'OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT (OLD)

Le débroussaillage vous protège, ainsi que votre construction, des dommages causés par un éventuel incendie.

C'est une obligation de l'article L131-10 du Code forestier qui le définit comme l'ensemble des opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature, dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Ainsi, le débroussaillage protège et accroît la sécurité des habitations situées à proximité d'espaces végétalisés et boisés.

**Alors n'attendez plus, débroussailliez dès maintenant !
Il n'y a pas de période imposée pour le faire !**

Nouveauté : une vidéo tutorielle qui explique pourquoi et comment débroussailler de manière pratique a été réalisée par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) de l'Hérault en partenariat avec l'Office National des Forêts, le Service Départemental d'Incendie et de Secours et la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Cette vidéo, ainsi que de nombreuses autres informations relatives au débroussaillage peuvent être obtenues sur : <http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-durable/Foret/Prevention-des-forets-contre-les-incendies/Debroussaillage>



ACTION SOCIALE



LE BANQUET ANNUEL DES AÎNÉS

410 convives de 65 ans et plus ont partagé ce traditionnel moment de convivialité, le 19 octobre dernier.

Les dons collectés ont été reversés à l'Association Pour l'Enseignement aux Malades ou Accidentés (APEMA), dont l'objectif est d'assurer la continuité de la scolarité interrompue des enfants et adolescents malades ou accidentés. C'est un chèque d'un montant de 700€ qui a pu être remis à Anne-Marie RENARD, Présidente de l'APEMA.

Dans le cadre d'Octobre Rose, campagne de mobilisation pour la lutte contre le cancer du sein, la Commune a fait un don d'un montant de **410€** – correspondant au nombre d'inscrits au repas – à la Ligue contre le Cancer, représentée par Cathy ALIGNAN (Comité de l'Hérault, délégation de Sérignan).

Deux personnes parmi l'assemblée ont ensuite été mises à l'honneur. Un bouquet de fleurs a été offert à Annie PEQUINOT et une bouteille de champagne à José PIERNAS.

À l'issue d'un succulent repas servi par un traiteur local, un spectacle de choix a animé l'après-midi festive et contributive. La Compagnie MAGENTA a replongé les participants dans les années 70 avec les portraits d'Artistes des CARPENTIER. La chanson française était aussi à l'honneur avec les portraits de France GALL ou encore de Claude FRANCOIS.



DES ACTIONS EN IMAGES



16 octobre : rencontre intergénérationnelle à l'EHPAD entre les résidents et les jeunes du CMJ



29 et 30 novembre : collecte nationale alimentaire aux portes des magasins partenaires de la Commune



4 et 11 décembre : atelier initiation à l'informatique pour les séniors au sein de l'API Bus (Animation-Prévention-Information) de l'ADMR Hérault



9, 10 et 11 décembre : remise des colis de Noël aux aînés de plus de 75 ans en Mairie



18 décembre : goûter de Noël partagé entre les aînés de l'EHPAD et les jeunes du CMJ



19 décembre : remise de ballotins de chocolats aux résidents de l'EHPAD pour les fêtes de Noël

PERMANENCES AU SEIN DES LOCAUX DU CCAS

Association Secours
Catholique de Béziers :



Secours
Catholique
Caritas France

- Lundis et jeudis de 14h00 à 16h00 : alphabétisation.
- Mercredis de 14h00 à 16h00 : accompagnement à la scolarité.
- Vendredis de 13h30 à 15h30 : initiation à l'informatique.

Association
UFC-Que Choisir :



- Les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois, de 14h00 à 15h00

L'Union Fédérale des consommateurs - Que choisir, généralement appelée de manière abrégée UFC - Que choisir, est une association loi de 1901 créée en 1951 par André ROMIEU. Elle a pour objet d'informer, de conseiller et de défendre les consommateurs.

FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE DE
PORTIRAGNES

SAMEDI 8 FÉVRIER 2020 - 9H/13H
THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

COMMERCES
RESTAURATION
GRANDE DISTRIBUTION
HÔTELLERIE DE PLEIN AIR
SERVICES À LA PERSONNE
SERVICES DES ARMÉES

CCAS VIAS : 04 67 21 58 33 - PIJ : 07 88 29 71 58

VENEZ AVEC VOS CV !



VIE ASSOCIATIVE



DE FIL EN AIGUILLE FÊTE SES 20 ANS !

A l'occasion du 20ème anniversaire de l'association De Fil en Aiguille, la Présidente Jeanne LOPEZ a tenu à célébrer cet événement comme il se doit aux côtés du Maire, de l'Adjointe au Maire déléguée aux Finances, aux Sports et aux Associations, de l'Adjointe au Maire en charge des Affaires Sociales, et des membres de l'association, samedi 23 novembre dernier.

Madame LOPEZ a rappelé la genèse de ce club de couture, créé en 1995 sous l'impulsion de Ginette METGE et Yvonne BARTHELEMY. Devenue association loi 1901 en janvier 1999, De Fil en Aiguille a été successivement présidée par Claudine CABANIE, Marie-Thérèse JOULLIE, Mireille BOMBAL et Dominique CHABBERT.

La Présidente a indiqué qu'à ce jour, l'association compte 12 adhérentes qui pratiquent, deux fois par semaine, une activité créative en toute convivialité et dans la bonne humeur. Ces bénévoles réalisent des travaux de couture et confectionnent des pièces en tous genres : tabliers, coussins, sacs, peluches, rideaux, nappes, costumes, range-jouets, habillage, etc.

Leurs œuvres sont présentées et vendues lors de l'exposition organisée en période estivale au sein de la Galerie d'Art André MALRAUX.

Le Premier Magistrat, pour sa part, a réitéré son plaisir de partager ces moments de convivialité aux côtés des Associations. Il a rappelé que pour redynamiser le centre historique, la Municipalité a réimplanté les associations dans de nouveaux locaux en cœur ville.



DEUX NOUVEAUX BUREAUX POUR PAVIDOC ET L'ATELIER VIASSOIS



Réunis en assemblée générale, les membres de **PAVIDOC** ont désigné un nouveau bureau présidé par Alain MORINI. Marie-Thérèse MORINI est secrétaire, Geneviève GAMEL, secrétaire adjointe, et Christian ALARY, trésorier.

L'association innove en proposant trois nouvelles activités au sein de la Maison du Patrimoine, Place du 11 novembre :

- Initiation à l'Histoire de l'Art au XIX^e siècle : mardi 17h30 - 19h00
- L'Occitan quesaco : jeudi 17h30 - 19h00
- La généalogie : samedi 10h00 - 11h30.

Contacts/Renseignements :

Tél. : 04 67 30 13 52 / 06 82 21 10 61
morini.alain@orange.fr



Au terme d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 2 décembre dernier, les adhérents de l'**Atelier Viassois** ont renouvelé le bureau de leur association. Christian ALBRAAN est président, Gisèle CAMP trésorière et Jean-Paul BOLIET secrétaire.

Contacts/Renseignements :

Tél. : 06 68 59 58 54
albraan.christian@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE EN IMAGES



6 octobre : vide-grenier du Comité des Fêtes



7 et 10 octobre : Semaine Bleue 2019 avec les résidents de l'EHPAD



19 et 20 octobre : séjour de la Boule Joyeuse Viassoise à Rosas



31 octobre : la Croix-Rouge Française a fêté Halloween à la Vestiboutique !



17 novembre : célébration de noces d'or et de diamant par le Club du 3^{ème} âge au Gymnase Victor BERNADO



29 novembre : Assemblée Générale de la FNACA au sein de la Halle des Sports Jean RAYNAUD



3 décembre : récital du Club du 3^{ème} âge au Théâtre de l'Ardaillon



Du 10 au 15 décembre : commémoration des 80 ans de la Retirada par l'association Les Amis de Lorca

TÉLÉTHON 2019 EN IMAGES



9 novembre : soirée tartiflette et karaoké organisée par le Vias Beach Biker et Les Ateliers d'Antan à la Halle des Sports Jean RAYNAUD



2 décembre : cours de gymnastique assuré par l'Association Gymnastique Viassoise dans la salle de danse de la Halle des Sports Jean RAYNAUD



4 décembre : animation roller pour les jeunes Viassois au Gymnase Victor BERNADO



4 décembre : mini-tournoi de football organisé par le FCOV au Stade Gaby CASTELL



4 décembre : tournoi de badminton en double proposé par les Volants Viassois au Gymnase Victor BERNADO



6 au 8 décembre : promenades aériennes avec l'Aéroclub Béziers-Cap d'Agde



7 décembre : vente de gâteaux par les jeunes du CMJ sur la Place du 14 juillet



7 décembre : 200 personnes pour le repas dansant avec animations organisé par le Comité des Fêtes au Gymnase Victor Bernado

EN IMAGES



3 octobre : Angelina GEORGIADI et Ineke HELLINGMAN, musiciennes de renom, ont donné un concert gratuit en l'Église S^t Jean-Baptiste, en partenariat avec « l'Académie Musikè Association » et en présence de Jean-Bernard POMMIER, célèbre pianiste et chef d'orchestre



6 octobre : tradition et convivialité pour la 2^{ème} édition de Vias Terroir d'Automne, festivité qui a marqué la fin des vendanges et l'arrivée du vin nouveau, autour d'une matinée consacrée aux saveurs de saison



6 octobre : le Secret des Cigales, pièce de théâtre écrite et jouée par Patrick SÉBASTIEN au Théâtre de l'Ardaillon



11 octobre : concert Piano Prestige au Théâtre de l'Ardaillon, sous la direction de Jean Bernard POMMIER organisé par Hérault Culture, Scène de Bayssan, dans le cadre de la Scène en Hérault



12 octobre : Marius interprété par la Compagnie Baudracco sur la scène du Théâtre de l'Ardaillon



2 novembre : Voyage au Pays d'Oz un conte merveilleux pour tous les âges sur les planches de l'Ardaillon

EN IMAGES



7 novembre : cérémonie d'hommage aux deux aviateurs anglais tombés sur le territoire viassois en 1944



9 novembre : Airnadette le pire contre-attaque, un spectacle décoiffant dont l'Ardaillon se souviendra longtemps !



11 novembre : cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918



15 novembre : remise du pavois à Jonathan CHALLIER, vainqueur du Challenge de joutes nautiques Maurice NAVARETTE 2019



17 novembre : Les Bons Bourgeois, interprété au Théâtre de l'Ardaillon par la Compagnie du Jeu-Dit, avec Olivier de MAUREPAS



19 novembre : le Conseil des Sages et l'association PAVIDOC ont visité deux usines de traitement des déchets du SICTOM

EN IMAGES



23 novembre : Gisèle NÉGREL & Ze Guys - des standards du Jazz interprétés à l'Ardillon !



26 novembre : projection de films d'animation pour les élèves des établissements scolaires, dans le cadre du dispositif Cinécole



30 novembre : mise en place des illuminations de Noël



30 novembre : «Oscar», une création originale de Sébastien MIRO au Théâtre de l'Ardillon



2 décembre : hommage national aux 13 militaires morts au combat au Mali le 25 novembre 2019



5 décembre : cérémonie en hommage aux «Morts pour la France» pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

EN IMAGES



7 décembre : la comédie musicale « L'Homme de Riom » s'est arrêtée à l'Ardaillon



9 décembre : installation des grands sapins illuminés en coeur de ville et à Vias Plage



10 décembre : distribution de sapins de Noël aux commerces de proximité



13 décembre : spectacle de Noël pour les écoliers viassois à l'Ardaillon



13 décembre : goûter de Noël offert aux élèves des écoles élémentaires



13 décembre : le Père Noël a rendu visite aux enfants de l'école maternelle

NOËL EN IMAGES



13 décembre : les Viassois sont venus en nombre pour assister à l'inauguration de la crèche traditionnelle de Noël sous les Halles couvertes du coeur de ville



Deux nouvelles portes féériques de Noël, avec leurs personnages et animaux, matérialisent l'entrée du village de Noël



Le marché de Noël, avec ses 15 chalets et sa patinoire, a, cette année encore, grandement séduit les nombreux visiteurs

NOËL EN IMAGES



14 décembre : magie et féerie pour la grande Parade de Noël et l'ouverture du marché en coeur de ville



15 décembre : le Père Noël dans sa maison spécialement aménagée et décorée

15 décembre : concert de Noël donné par l'association « En bonne voix », sous la direction d'Ulrike VAN COTTHEM en l'Église St Jean-Baptiste

ÉCONOMIE LOCALE

LE CUMPA PIZZA, ON L'AIME À L'ITALIENNE

Une envie de pizza ou de plat typique Italien ? Le Cumpa Pizza vous accueille Rue de Verdun !

Laissez-vous tenter par un large choix de recettes de pizzas « fait maison » et élaborées avec des produits frais.

Vous succomberez également aux pâtes fraîches, cuisinées et accompagnées de différentes sauces traditionnelles : « Parmigiana », « 4 fromages », « Carbonara », ou « La Cumpa », grande spécialité du chef !

Salades, paninis et desserts, dont le Tiramisu maison, complètent la carte.

Possibilité de restauration sur place ou à emporter. Livraison à partir de 20€ d'achat.

Le petit plus : 1 pizza achetée = 1 pizza offerte sur la moins chère des deux !



Le Cumpa Pizza

19 bis rue de Verdun

Port. : 06 69 43 85 58

Facebook : Le cumpa pizza

Ouvert de septembre à juin : du mardi au dimanche de 18h30 à 21h30

Juillet et Août : Tous les jours de 18h30 à 22h30

UN SPÉCIALISTE DU STORE À VIAS

Arnaud KAPRAL et sa compagne Zayneb BEN TAGHAROUIT ont ouvert, début octobre 2019, une enseigne Stores Béziers labellisée Storistes de France en cœur de ville.

En poussant les portes de leur show-room, vous découvrirez des produits 100 % fabrication française : stores d'intérieur et d'extérieur, portails, volets, fenêtres, moustiquaires, voiles d'ombrage, toiles hydrofuges, toiles étanches réalisés sur mesure.

Ils vous proposent également un large choix de menuiseries telles que fenêtres, portes-fenêtres, baies coulissantes et à galandage, portes blindées, etc.

Que vous soyez particuliers ou professionnels, les gérants se tiennent à votre disposition pour établir un devis gratuit, quel que soit votre projet (neuf ou rénovation), et vous accompagnent de la conception à l'installation.

Tous les produits Storistes de France bénéficient de la Garantie Nationale Solidaire « Storistes de France » et d'un service après-vente.



STORES BEZIERS

49 Ter Boulevard Gambetta

Tél : 04 67 30 40 07 / Port. : 07 87 13 32 68

Mail : storesbeziers@gmail.com

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à

18h00. Samedi matin sur rendez-vous.

www.stores-beziers.fr

TROIS NOUVEAUX PRIX POUR LA PALETTE AUX GOURMANDISES



Ludovic PRUDHOMME, boulanger-pâtissier, et son épouse Marjorie se sont une fois de plus illustrés au cours de l'année 2019.

Lors du concours Hérault Gourmand, organisé en juin par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault à Montpellier, ils ont obtenu la Médaille d'Argent pour leur délicieux chocolat praliné huile d'olive et fleur de sel de Gruissan.

En octobre, à l'occasion du salon du chocolat à Bastia, le couple a brillamment remporté le 2ème Prix Révélation pour leur chocolat garni d'une gelée de « Cap Corse », alcool produit sur l'île de beauté.

Pour couronner le tout, en novembre à Vedène, Marjorie et Ludovic PRUDHOMME se sont vu décerner le Prix de l'Excellence, catégorie biscuitier, pour leur célèbre gâteau « Le Viassounet », un subtil sablé breton confit de framboises ou de myrtilles et couvert d'un moelleux aux amandes. Deux invités de taille étaient membres du jury lors de ce concours : Michel GROBON – chef personnel de grandes stars américaines et du Président Ronald REAGAN – et Mickaël AZOUZ – maître chocolatier-pâtissier vainqueur de la Coupe du Monde de chocolat en 1989.

Ces trois nouvelles distinctions s'ajoutent à leur palmarès.

LA PALETTE AUX GOURMANDISES

Ludovic et Marjorie PRUDHOMME

6 Rue Général LECLERC

Tél. : 04 67 76 64 10

Ouvert tous les jours sauf le lundi

LE CÉPAGE LIBRE CONJUGUE LES PLAISIRS GUSTATIFS

Carl COIGNARD, expérimenté dans le commerce en vin et spiritueux et créateur d'un négoce de vins bio et naturels (Innowine), et Julien HURARD, qualifié en restauration et titulaire d'une formation de vigneron, vous proposent un nouveau concept de cave à vin.

Venez découvrir leurs cuvées biologiques, biodynamiques et naturelles, sans sulfites, élaborées en collaboration avec les meilleurs vignerons locaux. Vous trouverez également une sélection de bouteilles issues de domaines pratiquant agriculture biologique et vinification naturelle.

Amateurs de nectars de Bacchus bio ou désireux de faire une pause gourmande, n'hésitez pas à partager un moment convivial dans cette « cave à manger » et déguster des plateaux de charcuterie traditionnelle ou encore de fromages d'artisans affinés, fabriqués à partir de produits naturels sans colorant ni conservateur chimique.

Bières artisanales et locales, jus de fruits, café et thé bio sont également disponibles à la vente.

Hédonistes, passionnés de gastronomie et de vins naturels, Messieurs COIGNARD et HURARD vous ouvrent leurs portes pour vous faire découvrir ce lieu moderne et insolite, à visiter absolument !



CEPAGE LIBRE

18 Boulevard de la Liberté

Réservation : 06 37 95 64 36

Contact : cepagelibre@gmail.com - Site internet : www.innowine.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi 15h00-19h00 / jeudi, vendredi, samedi 10h00-22h00.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Interdit aux mineurs

ECONOMIE - TOURISME



AÉROPORT BÉZIERS-CAP D'AGDE : TRAVAUX D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DES PARKINGS

Fin 2019, le Syndicat mixte propriétaire et gestionnaire de l'Aéroport Béziers-Cap d'Agde a engagé un important chantier de modernisation et d'extension des parkings passagers et voitures de location, consécutivement à l'augmentation du trafic de passagers.

Le programme de travaux porte sur l'augmentation du nombre de places des parkings (200 places supplémentaires) et la création d'une nouvelle zone technique de livraison et de préparation des véhicules de location.

Le projet prévoit également l'implantation d'un parc d'ombrières photovoltaïques sur 7000 m², dont la production d'électricité est évaluée à 1560 MWH par an, soit l'équivalent de 517 tonnes d'économies de CO₂ (puissance installée 1.15 MWC).

Le chantier se terminera mi-mars 2020.

Plus d'informations/renseignements :
www.beziers.aeroport.fr



L'aéroport Béziers-Cap d'Agde propose 9 destinations en Europe : Londres Luton, Londres Stansted, Bristol, Manchester, Edimbourg, Stockholm, Düsseldorf Weeze, Paris Beauvais et Bruxelles Charleroi.

AGENDA

JANVIER

DIMANCHE 5

14H30 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Boulodrome municipal

DIMANCHE 12

15H00 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB
DU 3^{ÈME} ÂGE

Foyer du 3^{ème} Âge

15H30 - SPECTACLE « DOUCE FRANCE »

Théâtre de l'Ardaillon

SAMEDI 18

21H00 - CONCERT « FLOYD ODYSSEY »

Théâtre de l'Ardaillon

DIMANCHE 19

15H00 - LOTO DU CLUB DU 3^{ÈME} ÂGE

Gymnase Victor BERNADO

VENDREDI 24

19H00 - VŒUX À LA POPULATION

Théâtre de l'Ardaillon



DIMANCHE 26

15H00 - LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

Gymnase Victor BERNADO

16H00 - CONCERT DU NOUVEL AN DE
L'ASSOCIATION EN BONNE VOIX

La Vigneronne - Gratuit

FÉVRIER

DIMANCHE 2

15H00 - LOTO DU VIAS BEACH BIKER

Gymnase Victor BERNADO

SAMEDI 8

DE 09H00 À 13H00 - FORUM DE L'EMPLOI
SAISONNIER

Théâtre de l'Ardaillon



18H30 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES
AMIS DE LORCA

Halle des Sports Jean RAYNAUD

DIMANCHE 9

14H30 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Boulodrome municipal

15H00 - LOTO DES AMIS DE LORCA

Halle des Sports Jean RAYNAUD

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14

VACANCES SPORTIVES

Halle des Sports Jean RAYNAUD

& Gymnase Victor BERNADO

(Cf : page 21)

DIMANCHE 16

15H00 - LOTO DE L'AJVC

Halle des Sports Jean RAYNAUD

DU JEUDI 20 AU SAMEDI 22

CARNAVAL (Cf : page 23)

SAMEDI 22

À PARTIR DE 08H00 - OUVERTURE DE LA
PÊCHE NO KILL

Plan d'eau de La Source

MARS

DIMANCHE 1^{ER}

15H00 - LOTO DE LA FNACA

Gymnase Victor BERNADO

VENDREDI 6

21H00 - SPECTACLE DE MICHÈLE
BERNIER « VIVE DEMAIN »

Théâtre de l'Ardaillon



DIMANCHE 8

15H00 - LOTO FCOV

Gymnase Victor BERNADO

DIMANCHE 15

DE 08H00 À 18H00 - 1^{ER} TOUR DES
ELECTIONS MUNICIPALES



JEUDI 19

11H15 - CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE LE 19
MARS 1962

DIMANCHE 22

DE 08H00 À 18H00 - 2ND TOUR DES
ELECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHE 29

15H00 - LOTO DU BÂTON CLUB VIASSOIS

Gymnase Victor BERNADO

MARDI 31

14H30 - CONCOURS DE PÉTANQUE

Boulodrome municipal

ÉTAT CIVIL



ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE !

Joha SEBBAGHI, le 16 septembre 2019, à Béziers
Paul CASTANIÉ, le 16 octobre 2019, à Montpellier
Théo DIOTTE, le 17 octobre 2019, à Béziers
Anna BOUSSAGOL, le 26 novembre 2019, à Béziers
Diego GARCIA, le 28 novembre 2019, à Sète
Adryana CAILLAT FRANCAVILLA, le 02 décembre 2019, à Béziers

ILS SE SONT UNIS !

Hélène FOURCADE et Guillaume DELAPORTE, le 19 octobre 2019



ILS NOUS ONT QUITTÉS...

Claude DESSONS, le 21 septembre 2019, à l'âge de 84 ans
Claude PROU, le 26 septembre 2019, à l'âge de 89 ans
Danielle MATEO, Veuve SZYMENDERA, le 26 septembre 2019, à l'âge de 72 ans
Marguerite CALVET, Epouse ARANAZ, le 30 septembre 2019, à l'âge de 90 ans
Mimouna MANSOURI, Veuve NACHAT, le 03 octobre 2019, à l'âge de 72 ans
Pius SIFFERT, le 05 octobre 2019, à l'âge de 90 ans
Hervé BALARD, le 05 octobre 2019, à l'âge de 87 ans
Jeanne CALVAYRAC, Veuve AUGÉ, le 13 octobre 2019, à l'âge de 98 ans
Yvon DEMAND, le 18 octobre 2019, à l'âge de 97 ans
Blanche GELDHOF, Divorcée LEPLAT, le 19 octobre 2019, à l'âge de 94 ans
Gilles CHEVALIER, le 23 octobre 2019, à l'âge de 80 ans
Paul SABATIER, le 26 octobre 2019, à l'âge de 64 ans
Hubert POULAIN, le 09 novembre 2019, à l'âge de 70 ans
Claire GAVINAUD, Veuve JAMMES, le 18 novembre 2019, à l'âge de 87 ans
José ANDREO CARRENO, le 25 novembre 2019, à l'âge de 82 ans
Lucas PEREZ LOPEZ, le 29 novembre 2019, à l'âge de 89 ans
Eléonore CALAFAT, Veuve MALLET DE CHAUNY, le 02 décembre 2019, à l'âge de 99 ans
Nicole CAPARROS, Epouse DHO, le 04 décembre 2019, à l'âge de 54 ans



• SAG VIGILEC

• SOGETRALEC

• LESTRADE

• STT

• DAVAL



SOGETRALEC
Domaine de Poussan Le Haut
Route de Lespignan - BP 60
34501 BEZIERS CEDEX
T +33 (0)4 67 49 88 99
F +33 (0)4 67 28 76 77
E contact@sogetralec.fr

SOGETRALEC

Ingénierie
Électricité HTA & BTA
Éclairage
Télécommunication
Gaz
Énergies renouvelables



www.sag-france.fr

• SAG VIGILEC

Nos énergies pour vos réseaux



Le Saint-Louis

VIAS-PLAGE

SPÉCIAL
DÉFISCALISATION
LOI PINEL



A quelques mètres de la plage de La Farinette !
Livraison 4^{ème} trimestre 2020

19 appartements du T1 au T3 à partir de 106 500 €

www.sibadepromotion.fr

Renseignements
04 68 32 77 60

TERRAINS À BÂTIR

VIAS

La Rose des Vents

PRÊTS À LA CONSTRUCTION

De 300 à 730 m²



Prêt
à Taux
Zéro%

Loi
Pinel
Zone B1

 **ANGELOTTI**
GROUPE IMMOBILIER

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

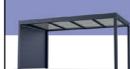
04 67 49 39 49
angelotti.fr

MENUISERIE
LAURENT CARRION
Fabricant - Installateur



PORTES OUVERTES les 16 - 17 et 18 Janvier 2020 / 9h-19h

NOUVEAUTE 2020 : Gamme CARPORT



PERGOLA - VERANDA - MENUISERIES - VOILETS - PORTES & PORTAILS - DOMOTIQUE

NEW

NOUVEAU SHOWROOM DE 300 M2

STORES - RIDEAU DE VERRE - MOUSTIQUAIRE - GARDE CORPS - CLOTURE - EXTENSIONS

ZAE La Source - 1 Rue de la source 34450 VIAS
☎04.67.217.760 🌐 menuiserie-carrion.fr



Traiteur

La Felouque

2, Rue du Bourget 34300 Agde

Mail: resto-traiteurlafelouque@hotmail.fr

Site: www.traiteurlafelouque.fr

06.17.35.02.25

06.48.78.89.66